



16 décembre 2021

Constitution du nouveau triage forestier Combins-Catogne

Le Conseil bourgeoisial de Val de Bagnes se réjouit de l'approbation du nouveau triage forestier « Combins-Catogne », par les trois Assemblées bourgeoisiales de Val de Bagnes, Sembrancher et Bovernier.

Les fusions des communes municipales ainsi que des communes bourgeoisiales de Bagnes et Vollèges impliquaient un choix concernant l'organisation de la gestion des forêts. Les autorités avaient jusqu'à 2024 pour décider de l'orientation à prendre : la variante « Bagnes » qui s'organisait en service forestier bourgeoisial ou la variante « Vollèges » qui composait depuis 2005, avec Sembrancher, Bovernier et Charrat, le triage forestier « Catogne-Mont-Chemin ». Ayant fusionné avec Martigny, Charrat avait quitté le triage en 2020 pour rejoindre celui de Martigny.

Après une analyse des avantages et inconvénients, les Bourgeois de Val de Bagnes, réunis en assemblée le 25 novembre se sont déterminés en faveur du triage forestier. La création de ce dernier était liée à l'approbation des deux autres partenaires du projet, à savoir les Bourgeoisies de Bovernier et de Sembrancher qui ont toutes deux validé les principes respectivement les 15 novembre et 9 décembre.

Ainsi, dès le 1.1.2022, la gestion des forêts sera mutualisée entre les trois territoires. Le triage portera le nom de triage forestier Combins-Catogne. Un comité de gestion de quatre représentants des conseils municipaux (2 VdB, 1 Bovernier, 1 Sembrancher) ainsi qu'une commission de triage de 12 membres seront mis sur pied. Le président en sera le responsable politique du dicastère de la Bourgeoisie de Val de Bagnes. Autre satisfaction : la reprise de l'ensemble du personnel aussi bien de l'ancien triage que du service forestier de Bagnes.

Quelques chiffres-clés

- Les surfaces productives publiques forestières du territoire total représentent 5106 ha2
- Val de Bagnes est propriétaire de 71% des surfaces, Sembrancher de 18% et Bovernier de 11%
- Deux centres d'exploitation subsisteront : Bovernier et Profray (Val de Bagnes)

Un fonds d'entretien durable des forêts

Le Conseil municipal de Val de Bagnes a également la volonté de développer un fonds d'entretien durable des forêts. Ce projet, approuvé par le Conseil général via le budget 2022 ainsi qu'un règlement en plénum du 15 décembre, a pour objectif de « *promouvoir l'exploitation de ces forêts pour qu'elles puissent remplir leur fonction protectrice, économique, environnementale et sociale* ». Ainsi, la commune et la bourgeoisie prévoient de subventionner une partie de la gestion forestière à hauteur de CHF 230'000.- par année (CHF 200'000.- par la commune, CHF 30'000.- par la bourgeoisie). Ce fonds sera également soumis à l'Assemblée bourgeoisiale en juin 2022 pour une entrée en vigueur rétroactive au 1.1.2022.

Responsable politique de la Bourgeoisie
Fabien Sauthier
079 424 78 28

Président de la Commission bourgeoisiale
Léonard Perraudin
079 278 03 07